

34



Journal

(non révisé)

Assemblée législative

Nouveau-Brunswick

**L'hon. Graydon Nicholas,
lieutenant-gouverneur**

Présidence : l'hon. Roy Boudreau

le mercredi 3 février 2010

**Quatrième session de la 56^e législature
Fredericton (Nouveau-Brunswick)**

le mercredi 3 février 2010

10 h

Prière.

M. C. LeBlanc (Dieppe-Centre—Lewisville) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens de Memramcook, de Shemogue, de Dieppe, de Riverview, de Dorchester et des environs de ces agglomérations, qui s'opposent à la vente d'Énergie NB à Hydro-Québec. (Pétition 172.)

M. Williams (Kent-Sud) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens de Miramichi, de Red Bank, d'Eel Ground, de Whitney, de Sunny Corner et des environs de ces agglomérations, qui s'opposent à la vente d'Énergie NB à Hydro-Québec. (Pétition 173.)

M. D. Graham (Carleton) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens de Matthews, de Lyttleton, de Sillikers, de Red Bank, de South Esk, de Miramichi, de Boom Road et des environs de ces agglomérations, qui s'opposent à la vente d'Énergie NB à Hydro-Québec. (Pétition 174.)

M. C. Landry (Tracadie-Sheila) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens de Strathadam, de Saumarez, de Tracadie, de Derby Junction, de Cassilis, de Newcastle, de Black River, de Miramichi, de Bushville, de Chelmsford, de McKinleyville et des environs de ces agglomérations, qui s'opposent à la vente d'Énergie NB à Hydro-Québec. (Pétition 175.)

Est déposé et lu une première fois le projet de loi suivant :

par M. Urquhart :

29, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur.*

M. Williams donne avis de motion 37 portant que, le jeudi 11 février 2010, appuyé par M. Fitch, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre l'information que détient le gouvernement, dont la correspondance et les courriels entre le Cabinet du premier ministre, le ministère des Transports, Approvisionnement et Services, Entreprises Nouveau-Brunswick et les trois compagnies qui ont présenté des soumissions visant le projet du pont Princess Margaret, y compris la composition de l'équipe provinciale d'évaluation financière, l'analyse à cet égard et copie du contrat final qui a été attribué.

Conformément au paragraphe 44(4) du Règlement, M. P. Robichaud, leader parlementaire de l'opposition, donne avis que les affaires émanant de l'opposition seront étudiées dans l'ordre suivant le jeudi 4 février 2010 : étude de la motion 34, reprise du débat sur la motion 29 puis deuxième lecture du projet de loi 29.

L'hon. M. Byrne, leader parlementaire du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que, aujourd'hui, la Chambre se forme en Comité des subsides pour étudier les prévisions budgétaires du ministère de la Sécurité publique, de celui de l'Agriculture et de l'Aquaculture et de celui des Pêches.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides, sous la présidence de M. Fraser.

Après un certain laps de temps, M^{me} C. Robichaud assume la présidence du comité.

Après un certain laps de temps, M. Fraser reprend la présidence du comité.

La séance, suspendue d'office à 12 h 30, reprend à 14 h sous la présidence de M. Fraser.

Après un certain laps de temps, M^{me} C. Robichaud assume la présidence du comité.

Après un certain laps de temps, M. Fraser reprend la présidence du comité.

Après un autre laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance. Le président du comité, M. Fraser, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi, a adopté plusieurs crédits et demande à siéger de nouveau.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

Voici les crédits dont il est fait rapport :

BUDGET PRINCIPAL, 2010-2011
COMPTE ORDINAIRE

	Votés (\$)
GOUVERNEMENT GÉNÉRAL	
Commission de police du Nouveau-Brunswick	357 000

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE	
Services généraux et planification	5 213 000
Services communautaires et correctionnels	38 561 000
Services de police, d'incendie et d'urgence	62 949 000
Services de sécurité	18 986 000
Mois : crédits législatifs	53 000
Votés	125 656 000

FONDS DE ROULEMENT
SOLDES MAXIMAUX

AVANCES DE PETITE CAISSE	
Sécurité publique	25 000

La Chambre adopte ces crédits.

La séance est levée à 18 h.

Conformément à l'article 39 du Règlement, les documents suivants, ayant été déposés au bureau du greffier, sont réputés avoir été déposés sur le bureau de la Chambre :

rapport annuel du Secrétariat des Affaires autochtones pour 2008-2009	(29 janvier 2010) ;
rapport annuel sur les droits pour 2008-2009	(29 janvier 2010).